



Association  
Ressources  
Polyhandicap  
Hauts-de-France

Colloque  
12 octobre 2023

IRTS Loos et visioconférence

# Polyhandicap et Quotidien Inclusif !

Réaliser l'inclusion de la personne polyhandicapée  
par le respect de son autodétermination  
dans la vie quotidienne

Avec la collaboration



Qualiopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Crédit photo : L&a Photographie

# AVANT-PROPOS

L'attention à porter sur l'expression des choix de tous les enfants, jeunes et adultes en situation de polyhandicap est un défi permanent pour toutes celles et ceux qui les accompagnent.

Inclusion et autodétermination font aujourd'hui partie du vocabulaire institutionnel pour toutes les personnes en situation de handicap.

De la vie quotidienne aux dispositifs expérimentaux de vie inclusive, cette journée sera l'occasion de réflexions et de retours d'expériences sur tous les moments et situations où l'autodétermination des personnes en situation de polyhandicap peut être favorisée et respectée.

Joël DECAT, Président de l'ARP

# PROGRAMME

## **8h30** Accueil café

## **9h00** Ouverture de la journée

Joël DECAT, Président de l'Association Ressources Polyhandicap

## **9h10** Introduction

La compagnie La Belle Histoire

## **9h30** Définitions des concepts

- Le Polyhandicap par Dominique JUZEAU, docteur en médecine, santé publique
- L'inclusion et la société inclusive par Cédric ROUTIER, directeur de recherche, équipe HADéPaS
- Inclusion et personne polyhandicapée par Michèle DESENFANT, maman d'Antoine
- L'autodétermination par Vanessa TRICOIT, directrice d'établissement, formatrice à Campus Formation

### Questions-réponses

## **11h00** Présentations (comparées) d'expérimentations ou de dispositifs innovants favorisant la vie en milieu ordinaire des personnes polyhandicapées

- La Maison d'accueil spécialisée (MAS) à domicile de Baisieux par Corinne Foucart, éducatrice spécialisée
- La MAS « hors les murs » (Gerlotte) de POLYCAP par Thomas ROUTIER, directeur d'établissement
- Le Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire (DASMO) de l'Oise (CESAP) par Maxime LE BOZEC, chef de service et Adeline BURTIN, ergothérapeute
- L'habitat inclusif en domicile partagé par l'expérience vécue à Méricourt par Noémie et Pascale HUNET, présidente de l'association Vies partagées 62

### Débat/Questions

## **12h00** Repas

# PROGRAMME

## 13h30 Introduction

La compagnie La Belle Histoire

## 13h45 Partages de pratiques

*Comment le milieu de vie (familial ou institutionnel) est inclusif en favorisant l'autodétermination, dans chaque détail de la vie quotidienne ?*

- Enfants et Adolescents par Ingrid SARDOU (IME Apei d'Hazebrouck)
- Adultes par Gautier DERAMBURE (MAS de Dechy, Apei de Douai)
- Vie familiale et sociale par Sonia ALLAOUI, maman de Liam

### Questions-réponses

## 14h30 Table-ronde

*Regards croisés sur les conditions nécessaires à la vie inclusive par l'autodétermination.*

- Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, Direction de l'offre médico-sociale, Christophe MUYS, sous-directeur planification, programmation, autorisation
- MDPH 62, Luc GINDREZ, directeur
- Association Cazin Perrochaud, Ludovic BRIDOU, directeur du département enfants
- IEM Gérard HAESBROEK, Bertrand HERBAUT, moniteur-éducateur
- Papa de Charles-Antoine, Jacques LEMAN

Animation par Joël DECAT, président de l'ARP

## 15h30 Visions idéales

- Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles "L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité" par Christiane JEAN-BART, chargée de l'élaboration, Haute Autorité de santé
- Groupe Polyhandicap France, Marie-Christine TEZENAS, Présidente

## 16h00 Conclusion

La compagnie La Belle histoire

# INFORMATIONS PRATIQUES



## Lieu

351 Rue Ambroise Paré, 59120 Loos  
[Plan d'accès](#)



## S'y rendre

Métro ligne n°1 (ligne jaune) en direction de CHR-B Calmette.  
Arrêt métro : CHR-B calmette (terminus) puis 10mn à pieds



## Repas

Le repas est à commander [via ce lien](#) avant le **06 octobre 2023**



## Accessibilité

Le lieu est habilité pour l'accueil de personnes en situation de handicap.

- Accès aux bâtiments :
  - Places de parkings réservées
  - Cheminements marqués
  - Portes adaptées
- Accès aux salles :
  - Ascenseurs
  - Rampes
  - Bandes d'éveil à la vigilance de la 1ère marche de chaque escalier
- Équipements :
  - Boucles magnétiques portatives disponibles et adaptables
  - Emplacement PMR dans les amphis
  - Sanitaires dédiés et équipés
  - Aménagements à la demande

Pour tout besoin d'accessibilité, contactez le référent « handicap » du CREA, Frédéric GHYSELEN, qui étudiera les adaptations nécessaires que nous serons en mesure de proposer. Il est joignable par téléphone auprès du secrétariat (03 20 17 03 03) ou par mail : [fghyselen@creaihdf.org](mailto:fghyselen@creaihdf.org)



## Informations et contact

Coralie SAVARY : 03 20 17 03 03 / [csavary@creaihdf.org](mailto:csavary@creaihdf.org)

# INSCRIPTION

## TARIFS

- **120€** : Professionnels des ESMS adhérent de l'ARP ou contribuant au CREAI Hauts-de-France
- **150€** : Professionnels des ESMS non adhérent de l'ARP ou non contribuant au CREAI Hauts-de-France
- **20€** : Familles – Aidants – Etudiants en formation initiale et Demandeurs Emploi (justificatif)
- **90€** : Visioconférence

## INSCRIPTION ET REGLEMENT

Inscription [en ligne](#) jusqu'au vendredi 29 septembre 2023, sous réserve de places disponibles.

**Le règlement** (modalités dans le mail de confirmation)

par CB en ligne sur HelloAsso

par chèque ou virement bancaire

*La facture sera transmise après le colloque.*

**Financement OPCO** : *Le colloque a obtenu un accord de prise en charge à titre dérogatoire auprès d'OPCO Santé*

## CONDITIONS D'ANNULATION

**Toute inscription annulée au-delà du 29 septembre sera facturée et due en totalité**

# LA FORMATION

*Le colloque a obtenu un accord de prise en charge à titre dérogatoire auprès d'OPCO Santé*

## Objectifs professionnels

- Repréciser en introduction la définition du Polyhandicap
- Définir les concepts d'inclusion, de société inclusive, d'autodétermination, pour une personne polyhandicapée.
- Présenter les nouveaux dispositifs d'accompagnement favorisant la vie inclusive en milieu ordinaire : MAS à Domicile, MAS externalisée ou « hors les murs », Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire, Habitats inclusifs...
- Démontrer comment le milieu de vie (familial ou institutionnel) peut être inclusif s'il favorise l'autodétermination.
- Débattre et réfléchir sur les conditions nécessaires à une réelle société inclusive pour les personnes polyhandicapées

## Compétences professionnelles visées

- S'approprier les concepts liés au polyhandicap et à l'inclusion
- Connaître les nouveaux dispositifs existants
- Favoriser l'autodétermination de la personne polyhandicapée
- Identifier les leviers mettant en œuvre l'autodétermination

## Intervenants

Médecins, professeurs d'université, psychologue, formateurs, direction ARS, directeur MDPH, professionnels du médico-social, parents, directeurs, professionnels de terrain.

## Public concerné

Professionnels du secteur médico-social et social  
Parents et familles de personnes en situation de polyhandicap  
Etudiants du secteur médico-social et social

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Moyens pédagogiques et techniques

Diffusion en présentiel et en visioconférence simultanée avec enregistrement  
Apports théoriques, partage de pratiques et d'expériences, table ronde, temps d'échanges.

## Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction à la fin de la journée